

**Siège Social :**

Centre sportif LA HAIE VIGNE, 135 rue de Bayeux 14000 CAEN

Correspondance à adresser : Mr PERONNE Patrick, VILLODON, 14310 TOURNAY SUR ODON**Tél et fax : 02.31.77.97.95 - Port : 06.81.70.17.11****BULLETIN D'ENGAGEMENT****Date : DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015 Lieu : TILLY SUR SEULLES****MOTO CROSS National A et B****Nom du Club :**

Nom :

Prénoms

Date de naissance :

Lieu :

Adresse :

N° de téléphone :

N° permis ou CASM :

Délivré le :

N° de licence de la F.F.M. :

Catégorie :

Marque :

Cylindrée :

Alésage :

Course :

Renseignements particuliers :

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance du règlement ; déclare en accepter les termes et s'engage à l'observer et à le respecter.

Déclare connaître les règlements de la FFM et s'y conformer strictement.

Prend l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à mon égard par le Directeur de Course ou les Commissaires Sportifs chargés de l'organisation de cette épreuve sportive.

Fait à :

Le :

SIGNATURE

Précédé des mots « lu et approuvé »

MONTANT DE L'ENGAGEMENT**30€ à l'ordre du CMC**

Engagement à retourner avant le **6 SEPTEMBRE 2015** avec une enveloppe timbrée à votre adresse , à l'adresse suivante :

Vu la réunion de la ligue de Thiberville, les pilotes doivent remporter leurs poubelles et leurs pneumatiques. Merci à l'avance

Mr Patrick PERONNE
Le Villodon
14310 Tournay sur Odon

Attention : Le club se décharge de toute responsabilité en cas de vol dans le parc coureurs et le pilote est responsable de ses accompagnateurs